

Délibération n° 2026-09-10-008

Extrait du registre des délibérations

Du Comité syndical du 10 septembre 2026

Objet : DÉSIGNATION DE 3
ADMINISTRATEURS À LA
SAS PUY D'ÉNERGIES

Rapporteur : Laurent
COUDUN

Secrétaire de séance :
Monsieur Bruno
GENTEUIL

Date de convocation :
2 septembre 2026

Nombre de délégués :

En exercice : 141

Présents : 96

Pouvoir : 6

Votants : 102

Pour : 81

Contre : 11 – (CHANSARD
Gérard, ALVAREZ David,
BOUCHET Hervé, BOUET-
BARICAULT Thomas,
BOURDOULEIX Roger,
CERRAJERO Julien,
COMBES Didier, COSTE
Catherine, LACQUIT
Véronique, RAY Raïssa,
ROYET Céline)

Abstention : 10 –

(CHAMALET Jérôme,
DUBOISSET Étienne,

L'an deux mille vingt-six, le dix septembre deux mille vingt-six
à dix-huit heures, en application des articles L.2121-7 et
L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des
Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical de
territoire d'énergie Puy-de-Dôme, dûment convoqué, s'est
réuni, Studio 120, sous la présidence de M. COUDUN,
Président.

Etaient présents les délégués suivants :

Titulaires :

COUDUN Laurent, ROUX Francis, BONNET Grégory, SAUX
Marion, ABELARD Nathalie, CALCHERA Éric, NIAY Edwige,
MORIN Sébastien, FRITEYRE Lilian, GENTEUIL Bruno,
AMADIEU Jocelyn, ARCHENY Danièle, BARILLET Christophe,
BARRASSON Bernard, CHANSARD Gérard, CROZET Elisabeth,
DE GUERINES Bertrand, DESCOLLONGES Maxim, DUGAT
Jacques, DURAND Jean-Paul, DURIN Sylvain, GIRAL Thomas,
GIRARD Jean-Baptiste, GUILLAUME Stéphane, LABUSSIÈRE
Jean-Marc, LEROY Anthony, NEDELLEC Jean-Yves, PINTE
Emmanuel, ROSSIGNOL Dominique, BEAL Sandrine, BERGAMI
Gilles, BODINAT Louis-Emmanuel, BOUCHEIX Patrick,
BOUCHET Hervé, BOUET-BARICAULT Thomas,
BOURDOULEIX Roger, BROCHARD Claude, BRUN Éric,
BUSSUIÈRE Claire, CARETTE Johan, CARRIAS Marc,
CERRAJERO Julien, CHAMALET Jérôme, CHAUFFAUT Marie,
CLIGNAC Jean-Louis, COMBES Didier, COSTE Catherine,
COUTADEUR Patricia, DELAGE Moïse, DONNAT Nicolas,
DUBOISSET Étienne, FERNANDES Afonso, GRASSET Lydia,
GRENET Daniel, GUITTARD Antoine, KERGUEN Kévin,
LACIPIÈRE Stéphanie, LACQUIT Véronique, LAPORTE Cécile,
LAZEWSKI René, LOPEZ Bruno, LOPEZ Argimiro, MALATERRE
Laurent, MALINAUD Hugues, MANRESA Jean-Luc, MARTEL
Daniel, MARTIN Isidro, MEDARD François, MERCADIER
Michel, MILLET Arnaud, MONGHEAL Jean-Luc, PELLETEY
Jean-Marc, PENY Mathieu, PICARD Loïc, PONTRUCHER Bruno,
POYET Frédéric, RAY Raïssa, REBEYRE Sabine, ROYET Céline,
SAUVAGE Philippe, SAVY Philippe, SERVIER Pascal, THABEAU

KERGUEN Kévin, LAPORTE
Cécile, LOPEZ Argimiro,
MALINAUD Hugues,
MARTEL Daniel, MARTIN
Isidro, MEDARD François,
THOMAS Florence)
Ne prend pas part au
vote : 0 -

Didier, THOMAS Freddy, TOURLONIAS Vincent, VATIN Thierry,
VOISIN Thierry, ZABARDI Diane

Suppléants ayant pouvoir :

AFONSO Chloé, CAILLOUX Luc, CORDELETTE Claire, DUVAL
Christine, LAFORGE Maxime, LANGLAIS Cédric, PAGES Robert,
SABLE Mathias

Pouvoirs :

ALVAREZ David donne procuration à BOUET-BARICAULT
Thomas, CANALES Marion donne procuration à BARRASSON
Bernard, FLEURY Alexandre donne procuration à AMADIEU
Jocelyn, LARDANS Jacques donne procuration à BROCHARD
Claude, POUMEROL Christel donne procuration à GUITTARD
Antoine, THOMAS Florence donne procuration à KERGUEN
Kévin

Secrétaire de séance : M. GENTEUIL

DÉSIGNATION DE 3 ADMINISTRATEURS À LA SAS PUY D'ÉNERGIES

Le Président informe le comité syndical que la Société SAS PUY D'ENERGIES est une société à actions simplifiée, créée le 1^{er} décembre 2020, ayant pour vocation de détenir les actions des sociétés de production d'énergies renouvelables mentionnées aux articles L.2253-1 et L.3231-6 du CGCT.

Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation notamment étudier et déployer des solutions de production d'énergies renouvelables comme le solaire, la géothermie, l'hydroélectricité, la biomasse dont le bois, ainsi que de l'hydrogène...

Il est constitué un Conseil d'Administration composé de six membres désignés comme suit :

- 3 membres désignés par le Département du Puy-de-Dôme
- 3 membres désignés par le Comité Syndical de TE63

Monsieur le président propose :

- Laurent COUDUN
- Grégory BONNET
- Francis ROUX

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, valide la proposition faite par le Président au Comité Syndical.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Monsieur Laurent COUDUM



Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'D. Coudum', written in a cursive style.